

ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

RÉSOLUTION 2000-6-AG-R-110***Attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières***

adoptée par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec lors de la réunion (2000-6-AG) tenue à l'Université le 21 juin 2000.

VU l'article 4 de la *Loi sur l'Université du Québec*;

VU l'article 8.2.5 du règlement général 3 *Les études de cycles supérieurs et la recherche* concernant le pouvoir de l'Assemblée des gouverneurs d'émettre des titres de docteur honoris causa;

VU la résolution A-312-4400 de l'Assemblée des gouverneurs adoptant le document intitulé *Attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec*;

VU les articles 1.7 et 2.1 de la politique d'attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec;

VU la résolution 2000-5-CEX-R-20 du Comité exécutif de l'Université du Québec, en date du 24 mai 2000, recommandant à l'Assemblée des gouverneurs d'attribuer le titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières, à monsieur Joseph Kruger II;

VU la résolution 2000-CA443-10-R4116 du Conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières, en date du 19 juin 2000, recommandant à l'Assemblée des gouverneurs d'attribuer le titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières, à monsieur Joseph Kruger II;

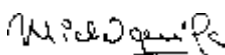
Sur la proposition de Mme Claire Verret de la Durantaye, appuyée par M. Robert L. Papineau,

IL EST RÉSOLU :

D'attribuer le titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières, à monsieur Joseph Kruger II, pour son leadership et son attitude innovante face au développement technologique dans plusieurs créneaux du domaine des pâtes et papiers, pour son rôle capital dans le développement économique de la région, pour sa vision manifeste du partenariat social d'une entreprise dans son milieu, et pour l'excellence de la contribution qu'il a apportée dans le développement de l'Université du Québec à Trois-Rivières et du Centre de recherche en pâtes et papiers.

ADOPTÉE

Le secrétaire général,



Michel Quimper